



Améliorer la prise en charge du diabète gestationnel grâce à la télésurveillance médicale, en remplacement de certains actes en présentiel, associée à un financement au forfait

Porteur du projet
Association MDHC SAS



Partenaires
17 centres (établissements de santé publics/privés et cabinets de ville)

Expérimentateurs franciliens

CH SUD Francilien, CHI Montreuil, Jean Verdier (APHP), Cabinet du Dr Lecornet-Sokol (75), Cabinet du Dr Ouzounian (91).



75 - 91 - 93
Autre région : Bretagne



3 ans et 11 mois
Lancée le 18/07/2019



5 540 K€ (FISS)



Cahier des charges - Avis CTIS



France entière
Femmes ayant un diabète gestationnel
14 225 patientes



Publié au Journal officiel
les 16/06/2019, modifié le 24/12/2022



Financement substitutif :
forfait multi-acteurs, par parturiente,
pour une séquence de 3 à 6 mois



ars-idf-art51@ars.sante.fr



Mots clés :

ville-hôpital, diabète, périnatalité, télésurveillance, dispositif médical

Caractère innovant

L'expérimentation permet de tester **une prise en charge forfaitaire combinant des actes et prestations en présentiel et à distance**, et incluant la solution technique de télésurveillance.

Modèle organisationnel

Objet du projet

Le projet vise à inclure la **télésurveillance médicale dans la prise en charge spécialisée du diabète gestationnel** afin d'améliorer la qualité des soins grâce à l'accès aux données des patientes en temps réel, et de réduire le nombre d'actes médicaux non nécessaires

Population cible

Femmes enceintes présentant un diabète gestationnel (dépisté au premier trimestre de la grossesse)

Etapes principales du parcours de soins

L'expérimentation s'articule de la manière suivante :

- primo consultation de diabétologie
- entretien avec le médecin effectuant la télésurveillance
- éducation thérapeutique de la patiente
- télésurveillance médicale
- consultations médicales et paramédicales nécessaires au suivi

Acteurs impliqués dans la prise en charge

Médecins traitants, médecins diabéto-endocrinologues, gynécologues, sages-femmes

Modèle financier

Rémunération forfaitaire par patiente et par grossesse (comprenant l'ensemble des actes et outils nécessaires au suivi du diabète gestationnel) dans le but d'améliorer la qualité des soins.

Forfait multi-acteurs, par parturiente, pour une séquence de 3 à 6 mois.

Détail des forfaits :

- **Forfait 1 :**
 - si l'établissement n'a pas de programme d'éducation thérapeutique : 270 € par patiente/ grossesse
 - si l'établissement a un programme d'éducation thérapeutique : 196 € par patiente/grossesse
- **Forfait 2 :** pour les patientes nécessitant un traitement par insuline : 150 € par patiente/grossesse
- **Forfait 3 :** location du matériel de télésurveillance : 180 € par patiente et 90 € au-delà de 150 patientes